

Rapport moral & d'activités **2020**



GIST - GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DE SANTE AU TRAVAIL

Siège Social : 28 rue des Chantiers • CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex

Tél. 02 40 22 52 42 • www.gist44.fr

Sommaire

Edito de Claude Blouet, Président du GIST	p. 3
1. Un accord national interprofessionnel et un projet de loi pour renforcer la prévention en santé au travail.....	p. 4
2. Le GIST, très actif pendant la crise et la reprise pour accompagner les entreprises	p. 5
2.1 Le GIST a eu les mêmes contraintes que les entreprises	p. 5
2.2 Ce que nous avons mis en place très rapidement	p. 5
2.3 Ce que nous avons fait pour les entreprises adhérentes	p. 5
2.4 Nos relations avec les instances	p. 5
Nos chiffres clés pendant la crise sanitaire.....	p. 6
3. Un changement d'éditeur pour nos systèmes d'information.....	p. 7
4. Un renouvellement du conseil d'administration et de la commission de contrôle	p. 8
4.1 Le conseil d'administration.....	p. 8
4.2 La commission de contrôle.....	p. 8
5. La concertation en commission médico-technique (CMT) - Synthèse de l'activité 2020	p. 9
5.1 La CMT au service de l'amélioration du projet associatif, de la communication interne et des procédures	p. 9
5.2 La CMT précise les plans d'actions prioritaires en faveur des entreprises et des travailleurs	p. 9
5.3 La CMT réfléchit sur les périmètres d'intervention des différents collaborateurs de l'association.....	p.10
Focus sur les indicateurs RH 2020	p.11
6. Les faits marquants de l'année 2020.....	p.12
7. Les principaux repères sur l'établissement	p.14
7.1 Les ressources du GIST	p.14
7.2 Les recrutements et les sorties.....	p.15
7.3 Le développement des compétences.....	p.16
8. Panorama des adhérents	p.17
9. Les repères de l'activité médicale et technique.....	p.19
9.1 L'activité médicale	p.19
9.2 L'activité du pôle prévention	p.24
9.3 L'activité des assistantes santé et sécurité au travail	p.26
10. Les repères financiers	p.28
10.1 L'évolution des cotisations	p.28
10.2 L'évolution du chiffre d'affaires.....	p.28
10.3 L'évolution des adhésions, suspensions et sorties	p.28
10.4 Le compte de résultat 2020	p.29
10.5 Le bilan 2020	p.30
11. Un nouveau projet de service pour la période 2021-2024	p.31



Edito



La santé au travail très active depuis le début de la crise Covid-19.

Notre association a appliqué les Instructions gouvernementales de confinement avec la plus grande détermination. Et nous avons accepté de faire primer l'urgence sanitaire pour les travailleurs, et pour nos collaborateurs.

En leitmotiv :

1. Appliquer les mesures officielles,
2. Restreindre les contacts et éviter la promiscuité,
3. Assurer une continuité de service,
4. Diffuser les informations utiles.

Une Instruction DGT avait stoppé dès le 17 mars 2020 l'essentiel de nos activités en milieu de travail et reporté + de 90 % du suivi médical de l'état de santé, se coupant d'une ressource spécialisée dans la gestion des risques dans les entreprises. Mais le GIST, dont les adhérents sont très majoritairement des TPE, a connu un afflux de demandes de conseils liés à l'épidémie de la Covid-19, et nous avons répondu présents.

Les permanences téléphoniques se sont mises en place, les téléconsultations se sont rapidement développées, une capacité d'accueil physique a été maintenue pour les visites médicales indispensables, des cellules psychologiques ont été activées, de nombreux conseils ont été délivrés tous les jours pour préparer la reprise d'activité dans les meilleures conditions de sécurité et en prenant en compte l'état de santé des personnes vulnérables.

Si le coronavirus n'est pas un risque professionnel en tant que tel dans la très grande majorité des entreprises, nous avons tous été confrontés au risque biologique du Sars-CoV-2. Car ce virus invisible peut être présent et se diffuser dans toutes les entreprises. L'employeur n'est pas seulement

responsable des risques qu'il crée, mais aussi des risques qui sont présents dans l'entreprise. Il a donc fallu adapter nos messages de prévention à cette nouvelle exigence de sécurité, et faire doublement œuvre de pédagogie.

Nous avons pris de nombreuses initiatives, notre mode de gestion associative se justifiant pleinement. Les collaborateurs du GIST se sont très rapidement organisés pour un usage fort des nouveaux outils numériques, pour travailler ensemble en visioconférence, pour rester en contact en télétravail. Ils ont démontré qu'à distance, et dans un environnement de crise majeur pour le pays et les entreprises, nous pouvons nous coordonner, communiquer, monter des actions collectives, et faire vivre notre gouvernance associative.

Pendant la crise, nous avons un enjeu très fort : Assurer une continuité de service essentielle pour les entreprises, tout en garantissant la sécurité des collaborateurs, et de notre système de gestion des données à caractère médical.

Avons-nous tout réussi ? Certainement pas. Mais nous avons fait du mieux que nous avons pu. Et nous avons fait beaucoup. En témoignent les données, chiffres, actions, messages, nouveaux services, que nous vous présentons dans ce rapport moral et d'activité 2020. Souhaitons que les chefs d'entreprises que nous représentons, que les organisations syndicales de travailleurs qui participent à la gouvernance de notre association, et que les pouvoirs publics qui guident nos missions, comprennent que :

Ce n'est pas le moment de se priver de nos compétences, de nos connaissances du monde de l'entreprise, et de nos implantations sur le territoire.

Claude Blouet,
Président du GIST

1. Un accord national interprofessionnel et un projet de loi pour renforcer la prévention en santé au travail

Le Premier Ministre avait initié le chantier d'une réforme profonde du système de santé au travail, dont les principes directeurs et les modalités de mise en œuvre étaient appelés à être soumis à une négociation entre les parties prenantes concernées, à partir d'un ensemble de rapports et contributions successivement diligentés par le Gouvernement et le Sénat.

Forts d'une expérience de plus de 70 ans acquise dans l'accompagnement quotidien des entreprises et de leurs salariés, les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI), dont le GIST, se sont mobilisés pour apporter une contribution active à cette réflexion.

Sous l'égide de l'organisation professionnelle qui les fédère, Présanse, ils ont conduit dans cette perspective tout au long de l'année 2020, une démarche collective progressiste qui a impliqué le réseau des SSTI à ses différents niveaux local, régional et national.

Les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales de salariés ont abouti en décembre 2020 à un accord national interprofessionnel, que le Gouvernement a présenté sous la forme d'un projet de loi visant à renforcer la prévention en santé au travail. Ce projet de loi décline quatre axes de réforme sur le renforcement de l'évaluation des risques et la prévention au sein

des entreprises, sur l'amélioration du service rendu par les SSTI avec la mise en œuvre d'une procédure de certification, sur l'accompagnement de publics vulnérables et la lutte contre la désinsertion professionnelle, et sur la gouvernance de la santé au travail en adaptant l'organisation interne des SSTI, mais aussi le pilotage régional et national.

Le projet de loi est notre fil rouge pour répondre aux besoins des adhérents et des salariés en structurant, harmonisant et rendant lisible le service rendu, mais aussi en prouvant l'effectivité de l'action pour toutes les entreprises, qui sont les conditions de notre crédibilité.



L'offre de service de santé au travail interentreprises : une offre lisible, utile, cohérente, évaluable

1. Faciliter les formalités d'adhésion, donner à chacun (entreprises et salariés) un accès individualisé aux informations de santé-travail, proposer des rendez-vous en ligne.
2. Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels.
3. Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé.
4. Repérer, accompagner et suivre les salariés en risque de désinsertion professionnelle. Rendre plus efficace et visible le maintien en emploi.
5. Fournir informations, sensibilisations et conseils de prévention ciblés, par secteur d'activité.
6. Garantir une transparence de l'offre et un bilan des actions. Généraliser les enquêtes de satisfaction.
7. Préparer la certification de tierce partie qui constituera avec la qualité de l'organisation l'élément essentiel de l'agrément délivré par l'administration.

2. Le GIST, très actif pendant la crise et la reprise pour accompagner les entreprises

2.1 Le GIST a eu les mêmes contraintes que les entreprises

- Avec un personnel jeune et très féminin (nombreux arrêts pour garde d'enfants).
- Avec la gestion de collaborateurs fragiles et vulnérables.
- Avec très peu d'activité partielle (3 % d'activité partielle en moyenne, d'avril à juin) alors que dans certains secteurs plus de 60 % des entreprises étaient fermées.

2.2 Ce que nous avons mis en place très rapidement

- Nous avons appliqué les mesures gouvernementales, avec une Instruction de la DGT du 17 mars qui nous demandait de ne plus aller en entreprise et de reporter près de 80 % de nos visites médicales.
- Nous avons immédiatement organisé une permanence physique et téléphonique.
- 6 professionnels de santé se sont portés volontaires pour la réserve sanitaire (33 %).
- Nous avons continué les visites médicales en présentiel, mais aussi en téléconsultations.
- Nous avons fourni plus de 30.000 masques chirurgicaux à nos collaborateurs et aux travailleurs venant passer leur visite médicale.
- Nous avons mis en place le télétravail.

2.3 Ce que nous avons fait pour les entreprises adhérentes

- Nous avons effectué des enquêtes-flash pour connaître les attentes et besoins pendant la crise.
- Nous avons lancé des campagnes de phoning pro-actif auprès de différents secteurs d'activité.
- De mars à octobre, nous avons réalisé plus de 20 600 visites médicales, dont 2 600 téléconsultations, 2 900 visites de reprise, et 2 400 visites à la demande. Nos médecins du travail ont participé à 138 CSE. Nous avons su le faire en toute sécurité sanitaire.
- Nous avons envoyé plus de 100 000 mails aux employeurs. Nous avons eu plus de 18 000 lecteurs de nos messages sur les réseaux sociaux. Nous avons adressé à nos adhérents de nombreuses newsletters et des dossiers thématiques, en plus de relayer les informations officielles pour les salariés et les employeurs.

- Nos différents ateliers RPS, webinaires et E-learning ont rencontré un succès d'estime réconfortant (126 participants à notre rencontre santé-travail du 24 septembre).
- Notre flux d'appels téléphoniques entrants n'a jamais cessé. Depuis le 1^{er} déconfinement, nous recevons et traitons + de 10 000 appels téléphoniques par semaine.
- A fin novembre 2020, il n'y a que 165 foyers de contamination (clusters) en Pays de la Loire, qui ont pour origine l'entreprise, sur 750 clusters et plus de 80 000 entreprises. Les mesures et consignes largement relayées par les SSTI sont suivies d'effets.

2.4 Nos relations avec les instances

- Nous avons réuni notre conseil d'administration paritaire, notre commission de contrôle, notre Assemblée Générale (en visioconférence ou en présentiel), pour continuer à faire vivre la gouvernance du GIST. Notre mode de gestion associative le justifie pleinement.
- Nous avons organisé de nombreuses réunions entre les 13 SSTI, avec les directeurs et les présidents. Pour nos SSTI, la Région, ça a du sens.
- Nous avons noué des liens solides avec l'ARS des Pays de la Loire, en participant à leur demande à des réunions de travail, en partageant des outils et des modes opératoires et en les communiquant à nos équipes.
- Nous équipons tous nos professionnels de santé de Covalia-web pour les téléconsultations et de la messagerie sécurisée e-sante.mail pour faciliter les relations avec la médecine de ville. Ce sont deux solutions numériques de l'ARS.
- Depuis la parution de l'Instruction DGT du 2 avril 2020, nous avons remonté 100 % des informations demandées par la DIRECCTE sur notre activité, et nous continuons de le faire.
- En avril et mai, au plus fort de la crise, nous avons adressé 3 courriers à l'ensemble des députés et sénateurs des Pays de la Loire pour les informer de notre travail et les inviter à venir à la rencontre de nos équipes du GIST. Nous sommes restés très transparents sur ce que nous faisons.

Tout n'a pas été réussi. Il a fallu un peu de temps pour nous adapter à une situation bouleversée. Mais Le GIST a su se réinventer rapidement pour proposer des outils modernes, capables de dynamiser son action. Et cette dynamique va perdurer, au service des salariés et des employeurs.

Nos chiffres clés

pendant la crise sanitaire

20 600*

visites médicales

* de mars à octobre



dont
2 600

en téléconsultations

100 000

mails adressés aux employeurs



18 000

lecteurs sur nos réseaux sociaux

79

actions en milieu de travail liées
à la Covid-19 dispensées en entreprise

287

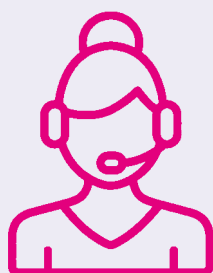
actions en milieu de travail liées
à la Covid-19 dispensées à distance

138

participations à des CSE et CSSCT

100 %

CONCERNÉS : plus de 300 réponses à nos
enquêtes flash pour connaître les attentes et
besoins de nos adhérents pendant la crise



100 %

À L'ÉCOUTE : plus de 10 000 appels
téléphoniques traités par semaine

3. Un changement d'éditeur pour nos systèmes d'information qui témoigne de notre volonté d'avancer de plain-pied dans l'ère numérique

Le Ministre chargé de la santé avait annoncé en 2019 un plan « d'accélération du virage numérique en santé ». C'est dans ce cadre que les principaux SSTI des Pays de la Loire, dont le GIST, couvrant plus de 70 % de l'activité de santé au travail dans la région, ont décidé d'unir leurs efforts pour bénéficier d'un même éditeur de solutions informatiques.

Nous avons constitué un groupe de travail avec 30 collaborateurs, avec des médecins, assistantes médicales, infirmières, comptables, informaticiens, ingénieurs, coordinateurs des moyens médicaux. Avec le concours d'un consultant informatique pour nous accompagner dans ce projet régional, nous avons effectué un travail approfondi de définition des processus et des fonctionnalités associées. A partir de notre cahier des charges, trois

éditeurs nous ont adressé un dossier commercial et technique très complet. Nous les avons auditionnés, pour retenir la société Trustteam, son logiciel métier Health@Work et son « portail adhérent » Intersystème.

Il est évident qu'il y avait un intérêt pour les services d'avoir la même solution informatique interopérable, et de bénéficier d'une solution éprouvée dans de nombreux autres SSTI.

Le prestataire retenu est aussi reconnu pour son savoir-faire dans la reprise des données et la migration avec un arrêt du système court.

Le portail Intersystème automatise la saisie des données renseignées par les adhérents et gère complètement les DUE*, source de gain de temps administratif. Il est moins fini mais plus agile, notamment pour la partie médicale et la saisie.

* déclaration unique d'embauche



4. Un renouvellement du conseil d'administration et de la commission de contrôle autour du président Claude Blouet

4.1 Le conseil d'administration

Selon les statuts de notre association, le collège des 10 administrateurs employeurs est élu par l'Assemblée Générale pour un mandat de 4 ans. En cas de démission d'un administrateur, le conseil d'administration a la faculté de coopter un nouvel administrateur jusqu'à son élection par l'Assemblée Générale, avis pris des organisations patronales. Afin que tous les postes du conseil soient pourvus, nous avons pris l'avis des organisations professionnelles, qui nous ont proposé des employeurs adhérents, que nous avons cooptés afin que le collège des employeurs reste complet pour notre association à gouvernance paritaire. Nous avons présenté une liste des candidats cooptés, ou renouvelant leur candidature, sous la présidence de M. Claude Blouet, lui-même proposé par le président départemental de la CPME. Il s'agit de :

- Mme Céline ANAS, DRH de Lydall à Saint-Nazaire
- Mme Joséphine BATISTA, gérante du nettoyage industriel Net Service à Saint-Nazaire
- M. Claude BLOUET, PDG de Polygone à Saint-Nazaire
- Mme Christine BOTHOREL, co-gérante de la maçonnerie Guéno à Guérande
- M. Emmanuel BURTINOVIC, directeur rémunération et avantages sociaux du groupe Seris à Saint-Nazaire
- M. Clément CHAUSSÉE, directeur général de l'APEI Ouest 44 à Saint-Nazaire
- M. Hervé DURAND, directeur d'agence Engie Axima à Saint-Nazaire
- M. Jean-Pascal PHELIPPEAU, PDG du relais-thalasso Château des Tourelles à Pornichet
- Mme Nolwenn PRESLE, notaire à Saint-Nazaire
- Mme Roxane TARAUD, directrice générale de la SPL Pornichet La Destination

Les 10 candidats proposés ont été élus par l'Assemblée Générale du GIST à laquelle avait été convoqué l'ensemble des entreprises adhérentes, le 15 septembre 2020.

4.2 La commission de contrôle

Les services de santé au travail interentreprises sont administrés paritairement par un conseil d'administration composé de représentants des employeurs et des salariés des entreprises adhérentes désignés par leurs organisations syndicales représentatives. De même l'organisation et la gestion du GIST sont placées sous la surveillance d'une commission de contrôle, composée pour les deux tiers par des représentants des salariés d'entreprises adhérentes désignés par les organisations syndicales représentatives. La commission de contrôle est consultée sur l'organisation et le fonctionnement du service médical. Régulièrement informée, elle peut faire toute proposition relative au budget et aux moyens du service. Les dix membres de la commission de contrôle participent aussi, avec voix délibérative, aux conseils d'administration de l'association. Les mandataires sociaux désignés par leur organisation syndicale sont :

- Mme Valérie GUYAN et M. Didier GANDON (FO)
- M. Marcel TEIGNE et M. Allan FORET (CGT)
- M. Luc ROUSSELOT et M. Michel DAVID (CFDT, président la commission de contrôle)
- Mme Carole LE DAMANY (CFTC, trésorière du GIST)
- M. Frédéric AUGER (CFE-CGC)

5. La concertation en commission médico-technique (CMT)

Synthèse de l'activité 2020

5.1 La CMT au service de l'amélioration du projet associatif, de la communication interne et des procédures

- La CMT renouvelle sa composition pour le secteur de La Baule. Une information est faite afin que le siège de suppléant soit aussi pourvu.
- La CMT donne son avis sur la synthèse de l'activité médicale et technique du GIST par le directeur à partir des rapports annuels d'activité des médecins du travail, avant présentation à la commission de contrôle et de surveillance.
- La CMT est associée à la constitution d'un groupe de travail pour le déploiement du futur logiciel métier.
- La CMT est informée sur les mesures-barrières préventives que le GIST met en place contre le risque d'épidémie dès le 10 mars, sur la conduite à tenir pour les cas « suspects/possibles », pour la prise en charge des salariés symptomatiques au SARS-CoV-2, et sur la commande faite de masques chirurgicaux.
- La CMT est systématiquement écoutée et associée tout au long de l'année sur le vécu au sein du GIST de la pandémie Covid-19, sur l'application des mesures officielles et la protection des collaborateurs, sur le service à rendre aux entreprises pour assurer une continuité de service, sur la diffusion des informations utiles aux adhérents et à leurs travailleurs.
- La CMT s'exprime sur le télétravail au sein du GIST, celui-ci ayant une incidence sur l'organisation des équipes. La CMT souhaite rester attentive au maintien de la cohésion entre ceux qui peuvent télétravailler, ceux qui sont en arrêt contraint, et ceux qui travaillent en présentiel.
- La CMT s'exprime longuement sur le recours possible aux téléconsultations, son intérêt en cas de crise, ses limites dans de nombreuses situations, son cadre juridique, son utilisation dans le temps et les outils technologiques suffisamment intuitifs pour faciliter les téléconsultations.
- La CMT prend connaissance de la mise à disposition par l'ARS de sa plateforme de e-santé pour les téléconsultations mais aussi pour la messagerie sécurisée, qui s'inscrit dans le programme national « Ma Santé 2022 » pour accélérer le virage numérique en santé.
- La CMT effectue un bilan complet du projet de service 2018-2020 du GIST, de ses 4 axes et de ses 22 indicateurs, prémisses au projet de service suivant.
- La CMT propose à la nouvelle Commission Pluridisciplinaire Régionale des SSTI PDL un projet potentiellement d'envergure et de portée régionale (les salariés désignés compétents).
- La CMT clarifie la procédure de validation des messages, documents, supports, newsletters, fiches-conseils, créés au sein du GIST, avant toute diffusion.

5.2 La CMT précise les plans d'actions prioritaires en faveur des entreprises et des travailleurs

- La CMT fait régulièrement le point sur les différentes actions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé avec la DREETS (DIRECCTE) et la CARSAT. Les actions portent sur le risque amiante, sur les risques chimiques dans les garages et sur l'évitement de la désinsertion professionnelle.
- La CMT examine la possible utilisation au GIST d'un oscillomètre par onde forcée, qui offre une méthode moderne et fiable pour la mesure de l'impédance du système respiratoire (EFR).
- La CMT valide le nouveau questionnaire santé-saisonnier qui est distribué au cours des ateliers-saisonniers et permet de conserver un suivi individuel de l'état de santé.
- La CMT est informée des enquêtes-flash et du phoning pro-actif pour mesurer les attentes des adhérents pendant la crise, au service de la prévention.
- La CMT se positionne sur la possibilité réglementaire de reporter certaines visites médicales sans insécurité juridique pour les employeurs.
- La CMT est informée d'une présentation pour les collaborateurs du GIST du nouvel outil de prévention en « réalité virtuelle » à destination des saisonniers.
- La CMT élabore le nouveau projet de service 2021-2024 à partir d'une analyse des besoins des entreprises. Elle définit et valide le choix de 6 axes d'actions en milieu de travail (salariés désignés compétents, pratiques addictives, secteur du nettoyage, secteur sanitaire et médico-social, ergonomie et RPS, radon). Elle s'exprime sur une politique de communication pour les entreprises, une démarche de progrès AMEXIST, un développement du système d'information, une politique RH, une cohésion régionale avec les autres SSTI des Pays de la Loire, un suivi des indicateurs du projet de service.
- La CMT fait le point sur la forte participation aux webinaires proposés par le GIST dans le cadre des rencontres nationales santé-travail.
- La CMT complète et valide les fiches-conseils sur : la prévention du travail isolé, la prévention des modalités du télétravail, la prévention du risque incendie, la vaccination grippale.
- La CMT valide la demande d'acquisition d'un dynamomètre pour le mesurage de la force de traction.

5.3 La CMT réfléchit sur les périmètres d'intervention des différents collaborateurs de l'association

- La CMT contribue et donne son avis sur la mise à jour des différents protocoles médicaux pour les infirmières, réunis en un seul document.
- La CMT donne son avis sur le profil informatique des infirmières, afin qu'elles puissent avoir accès aux dossiers médicaux des médecins du travail de leur équipe.
- La CMT est sollicitée pour désigner des médecins référents par thèmes afin de faciliter les échanges médico-techniques et la cohésion de l'ensemble.
- La CMT donne son avis sur le profil et la fiche de poste d'un nouvel ergonomiste à recruter pour le pôle prévention.
- La CMT s'exprime sur les perspectives du bassin d'activité économique du GIST, les effectifs à suivre, et la composition des équipes santé-travail à répartir dans les différents secteurs.
- La CMT est informée des recrutements en cours de trois nouvelles infirmières.
- La CMT est informée de la création d'un poste d'assistante-communication pour étoffer les ressources en communication au GIST.

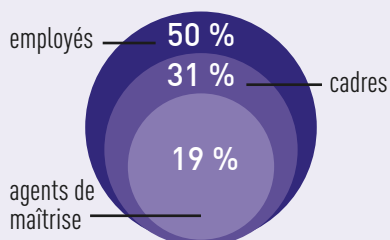


Focus sur les indicateurs RH 2020

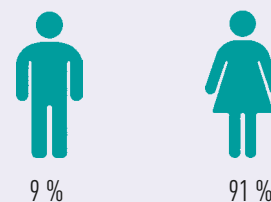
La communauté GIST



La répartition par CSP



La parité



Age moyen



44 ans

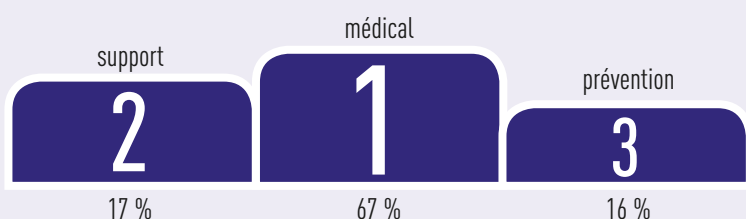
Ancienneté moyenne



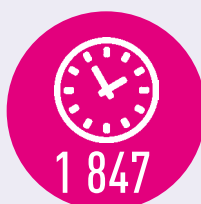
9 ans



Podium des métiers



Formations



heures de formations



des collaborateurs ont suivi une formation

6. Les faits marquants de l'année 2020

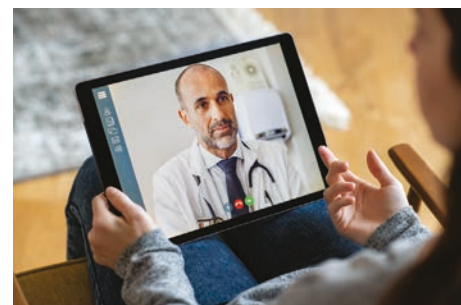
Janvier - février - mars

- 03/02 : le séminaire annuel qui réunit tous les collaborateurs du GIST, porte sur le travail collaboratif en mode projet, et s'appuie sur des entraînements à l'écoute, le respect, l'attention et l'équité, proposés par Formatys.
- 04/02 : élection en conseil d'administration d'un nouveau président, Claude Blouet, PDG de Polygone et membre de la CPME. M. Blouet prend la suite de Charles Génibrel, président du GIST depuis septembre 2009.
- 28/02 : rencontre du directeur du GIST avec la déléguée régionale du MEDEF, Frédérique Barreau, pour travailler sur le projet de réforme attendu suite au rapport de la députée Charlotte Lecocq.
- 16/03 : **DÉBUT DE LA CRISE COVID-19** et d'un confinement majeur pour le pays. Le GIST met immédiatement en place avec ses professionnels de santé et préventeurs une permanence physique et téléphonique. Il renforce son flux d'informations numériques. Il organise le télétravail pour ses collaborateurs, et met en place des téléconsultations pour les salariés des adhérents.
- Entre le 16/03 et le 30/06, le directeur du GIST, animateur de la fédération régionale Présanse PDL, organise 27 visioconférences avec les directeurs et présidents des 13 SSTI des Pays de la Loire, mais aussi avec les dirigeants de l'ARS des Pays de la Loire. L'unité régionale entre les SSTI prend de la consistance.
- 17/03 : une circulaire de la DGT vient préciser les conditions de l'action des SSTI pour les secteurs d'activité essentiels à la Nation.



Avril - mai - juin

- 07/04 : enquête-flash auprès de tous les adhérents pour connaître leurs besoins et attentes pendant la crise.
- 04/05 : accueil et intégration du Dr Catherine Landrin, nouveau collaborateur médecin pour le GIST dans notre secteur de Saint-Nazaire. Le docteur Landrin s'engage à suivre la formation qualifiante en santé-travail.
- 26/05 : le GIST adresse un courrier aux députés et sénateurs de sa circonscription, pour les inviter à venir à la rencontre de ses équipes santé-travail, et les informer de son état d'esprit pour le projet de loi à venir sur le renforcement de la prévention.
- 03/06 : lancement de la campagne « pour une saison sans soucis » auprès des adhérents ayant un compte de saisonniers. Les conditions de reprise après un confinement long, et les mesures sanitaires en vigueur, nous invitent à privilégier le suivi individuel de l'état de santé sous la forme de téléconsultations.
- 30/06 : une commission de contrôle du GIST est convoquée en visioconférence, pour examiner « le plus normalement possible » l'arrêté des comptes 2019, les transmissions d'entreprises aux médecins, le plan de continuité d'activité du GIST pendant la crise, ou encore les rapports d'activités des médecins pour l'année écoulée.



Juillet - août - septembre

- 01/07 : une opération « lavage de mains » permet aux équipes santé-travail du GIST de venir à la rencontre de nombreux commerces du centre-ville de Saint-Nazaire, et les sensibiliser aux gestes barrières de lutte contre la diffusion de la Covid-19.
- 16/07 : une instruction du ministère du travail vient préciser les nouvelles missions de prescriptions d'arrêts de travail et de certificats d'isolement qui sont rendues possibles par les médecins du travail.
- 01/09 : une assemblée générale de l'association régionale Présanse Pays de la Loire se déroule à Clisson avec l'ensemble des présidents des SSTI pour engager les directeurs dans une feuille de route actualisée et coordonnée sur le virage numérique, le diagnostic des besoins des adhérents, la certification des SSTI, et la communication régionale.
- 15/09 : l'assemblée générale du GIST accueille en présentiel près de 290 adhérents, présents ou représentés, dans des conditions de sécurité sanitaire stricte, et renouvelle à l'unanimité l'ensemble du collège des 10 administrateurs employeurs autour du nouveau président Claude Blouet, pour un nouveau mandat de 4 ans.
- 24/09 : le GIST s'inscrit dans la « journée nationale santé-travail », et relaie largement auprès de ses adhérents les nombreux webinaires et forums organisés à leur intention.



Octobre - novembre - décembre

- 07/10 : le directeur rencontre le directeur général-adjoint de l'ARS pour convenir de modalités de collaborations entre le secteur de soins et les médecins du travail (contacts-tracing, tests RT-PCR et antigéniques, clusters dans les entreprises, informations sur la pandémie, vaccination).
- 02/11 : accueil et intégration du docteur Sybille Menuet, médecin du travail qui vient compléter l'équipe du secteur de Pontchâteau-Blain. Ce recrutement d'un nouveau médecin du travail vient parachever le recrutement de 3 nouvelles infirmières en santé-travail et de 2 nouvelles assistantes en santé-sécurité au travail.
- 05/11 : le GIST adresse un courrier aux députés et sénateurs de sa circonscription, pour les informer de sa volonté de participer à la vaccination en lutte contre la pandémie de Covid-19.
- 23/12 : un Accord National Interprofessionnel, voté à l'unanimité par les partenaires sociaux, vient conclure la longue séquence des discussions issues du rapport de mission de la députée Charlotte Lecocq.
- 31/12 : le site Internet du GIST a recueilli en 2020 plus de 14 000 visites, soit 1 200 visites mensuelles, en progression constante sur les années précédentes. De même la newsletter destinée à nos 4 500 abonnés a été téléchargée chaque mois par près de 1 700 lecteurs.



7. Les principaux repères sur l'établissement



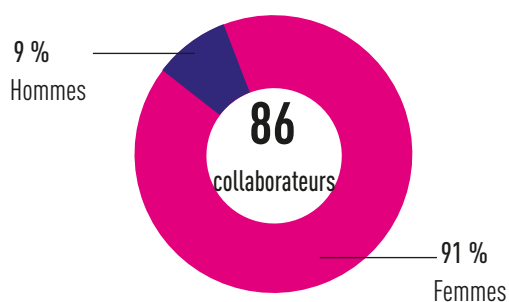
7.1 Les ressources du GIST

- 19 médecins du travail dont 5 collaborateurs médecins,
- 27 assistantes médicales,
- 12 infirmières en santé-travail
- 6 ingénieurs et techniciens du pôle prévention dont 1 ingénieur en risques chimiques, 2 ergonomes, 2 hygiénistes du travail et 1 chargée de prévention hygiène sécurité/formatrice,
- 8 assistantes santé-sécurité au travail dont 6 formatrices,
- 3 assistantes accueil et administrative,
- 11 personnels « support » et direction dont 1 directeur et 1 assistante de direction, 1 responsable des ressources humaines, 1 responsable financière, 1 comptable, 1 assistante comptable, 1 technicien des services généraux, 1 coordinatrice médicale, 1 animatrice qualité, 1 chargée de communication et 1 agent de propreté.

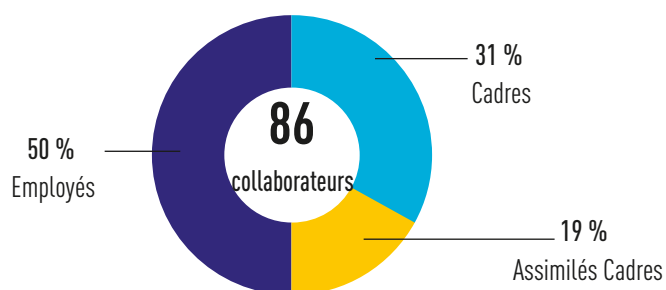
Les effectifs par catégorie

Catégories	Nb de collaborateurs	Nb de collaborateurs en ETP
Médecins du travail	19	16,40
Infirmières en santé-travail	12	11,40
Assistants médicales	27	25,00
Ingénieurs et techniciens du pôle prévention	6	6,00
Assistants en santé et sécurité au travail (ASST)	8	7,80
Accueil	3	2,80
Direction, administration et comptabilité	11	9,76
Total	86	79,16

Les effectifs par sexe



Les effectifs par statut



7.2 Les recrutements et les sorties

Sur l'année 2020, nous avons recruté de nouveaux collaborateurs pour renforcer nos effectifs :

- 1 médecin du travail
- 1 collaborateur médecin
- 2 assistantes médicales

Nous avons également pérenisé le poste de notre animatrice qualité et d'un ergonome.

Nous avons également recruté pour le remplacement de 3 infirmières santé-travail ayant quitté leur fonction et pour quelques remplacements maladie/maternité.



Les moyens dédiés à l'activité



- 2 200 m² de bureaux à Saint-Nazaire + des centres d'activités à La Baule, Pontchâteau, Blain.
- 31 professionnels de santé, dont 14 médecins du travail, 5 collaborateurs médecins, 12 infirmiers en santé-travail - 9 assistants en santé et sécurité au travail, 2 ergonomes, 2 hygiénistes du travail, dans un pôle prévention coordonné par un ingénieur chimiste - 27 assistantes médicales, pour un total de 86 collaborateurs.
- Plus de 2 millions d'items partagés dans une application médicale avec thésaurus harmonisés pour les données informatisées à caractère personnel avec hébergement sécurisé et agréé ASIP.
- Un agrément de l'Etat, un projet associatif, un contrat d'objectifs et de moyens avec la CARSAT et la DREETS (DIRECCTE), une commission médico-technique, pour les concertations internes et les partenariats institutionnels.





7.3 Le développement des compétences

Le renforcement des compétences et l'accompagnement des salariés dans le développement de leur parcours professionnel font partie des axes forts de la politique RH du GIST.

Cet engagement, en 2020, se traduit à nouveau et ce malgré la crise sanitaire par un taux de formation supérieur de près de 6 % de la masse salariale.

Les entretiens annuels et professionnels sont réalisés pour permettre à chaque salarié de faire part de ses souhaits d'évolution, de ses souhaits de formation.

Ces derniers sont ensuite discutés par la Direction afin que le développement de chacun s'inscrive dans la mise en œuvre de notre projet de service.

Bilan des formations

	Bénéficiaires	Nb d'heures réalisées	Coûts pédagogiques	Coûts salariaux	Coûts divers (transports hôtels)	Coût total
Employés	39/43	659	13 520 €	16 500 €	5 447 €	35 467 €
Assimilés cadres	15/16	295	13 085 €	9 428 €	270 €	22 783 €
Cadres	27/27	900	29 436 €	63 156 €	2 399 €	92 592 €
Total	81/86	1 854	56 133 €	89 083 €	8 116 €	153 240 €

Près de 94 % des salariés du GIST ont bénéficié d'une formation sur l'année 2020.

L'investissement en formation représente pour l'année 2020 plus de 5,5 % de la masse salariale du GIST.

Aux 56 133 euros de coûts pédagogiques, il faut ajouter 24 250 euros de formation « logiciel métier ».

Bilan par métier

Métier	Nb d'heures réalisées en externe	Nb d'heures réalisées en interne
Médecins du travail	791	0
Infirmières en santé-travail	156	24
Assistantes médicales	230	15
Ingénieurs et techniciens du pôle prévention	109	0
Assistantes en santé et sécurité au travail (ASST)	319	18
Direction, administration et comptabilité et accueil	178	14
Total	1 783	71

Bilan par bénéficiaire

	Femmes	Hommes	Total
Employés	38/42	1/1	39/43
Assimilés cadres	15/16	0/0	15/16
Cadres	21/20	6/7	27/27
Total	74/78	7/8	81/86

8. Panorama des adhérents



6 430

entreprises sont adhérentes au GIST en 2020



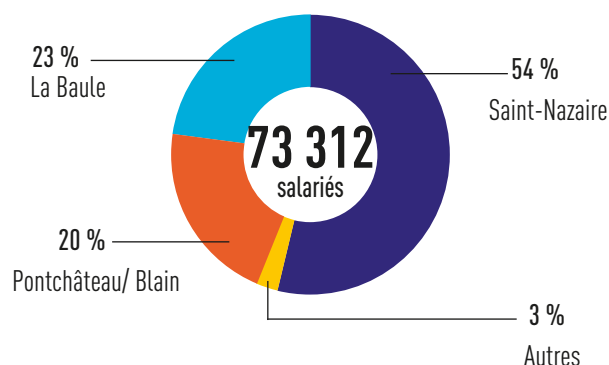
73 312

salariés sont suivis par le GIST en 2020

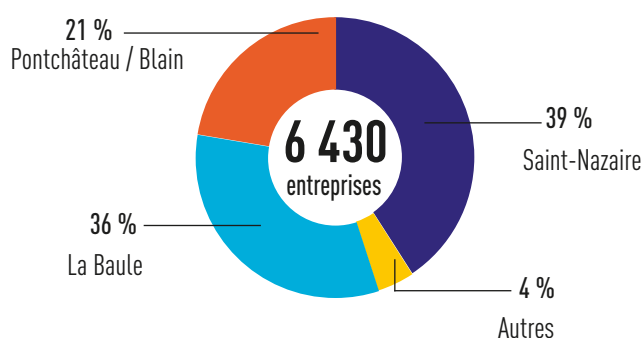
Répartition des entreprises adhérentes et salariés suivis par secteur géographique

Secteurs	Nb d'entreprises adhérentes	Nb de salariés suivis
Saint Nazaire	2 503	39 634
La Baule	2 317	16 973
Pontchâteau / Blain	1 333	14 115
Autres	275	2 115
Total	6 430	73 312

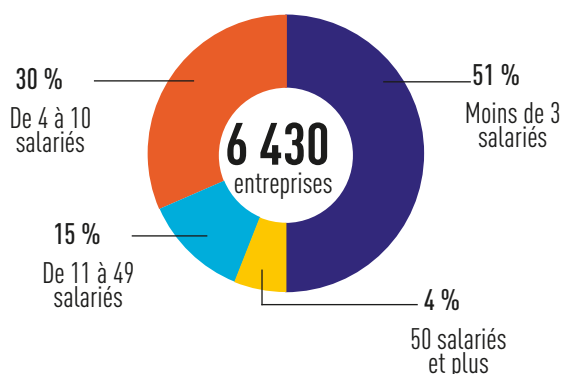
Répartition des salariés par secteur géographique



Répartition des entreprises adhérentes par secteur géographique



Répartition des entreprises par taille



Répartition des entreprises et salariés suivis par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Nb d'entreprises adhérentes	Nb de salariés suivis *
Industrie	722	13 962
BTP, construction	856	7 157
Santé et social	621	9 815
Commerces, alimentation, grande distribution	1 573	11 420
Activités principalement de bureau	1 351	10 873
Transport et entreposage	189	3 900
Hôtels, restaurants, bars, campings	823	4 746
Construction de véhicules, garages, carrossiers, concessions automobiles	235	2 681
Interim (personnel d'agence uniquement / hors salariés intérimaires)	56	215
Non connu (pas de secteur d'activité déclaré)	4	346
Total	6 430	65 115

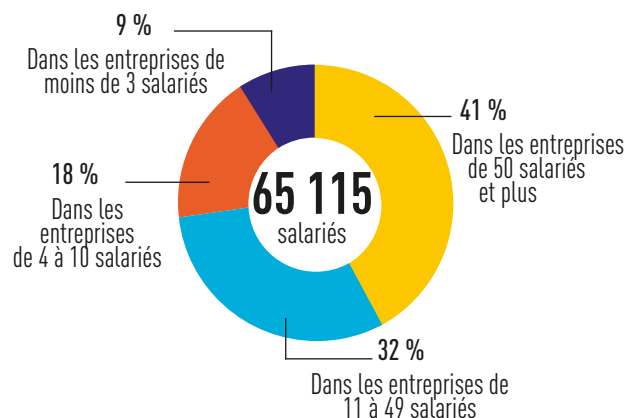
* hors salariés saisonniers et intérimaires

Répartition des entreprises et salariés suivis en 2020 par taille d'entreprise

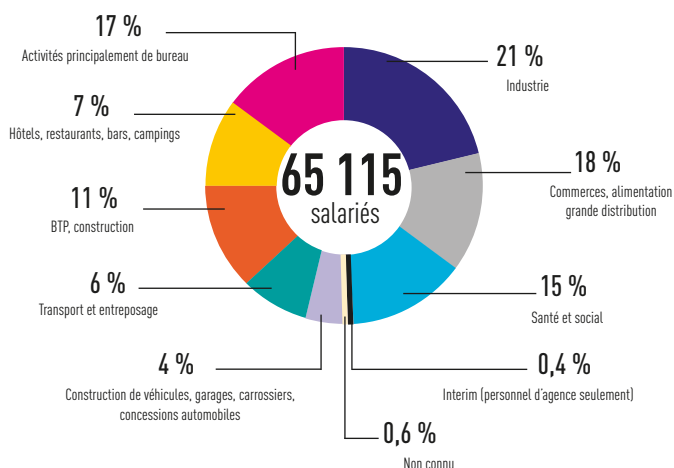
Taille d'entreprise	Nb d'entreprises adhérentes	Nb de salariés suivis *
Moins de 3 salariés	3 275	5 625
De 4 à 10 salariés	1 943	11 794
De 11 à 49 salariés	973	20 701
50 salariés et plus	239	26 995
Total	6 430	65 115

* hors salariés saisonniers et intérimaires

Répartition des salariés suivis par taille d'entreprise



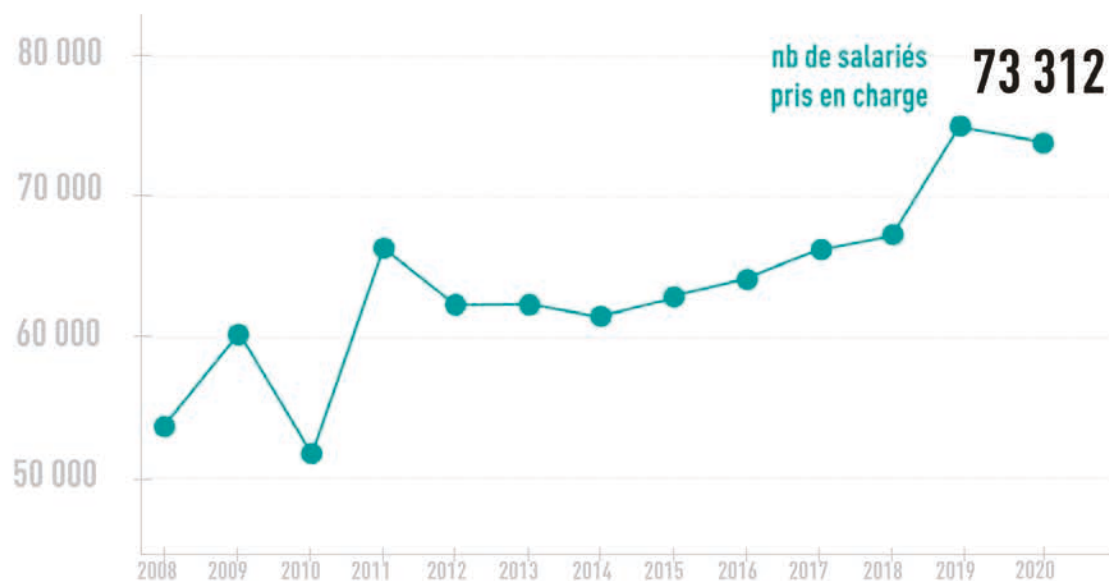
Répartition des salariés suivis par secteur d'activité



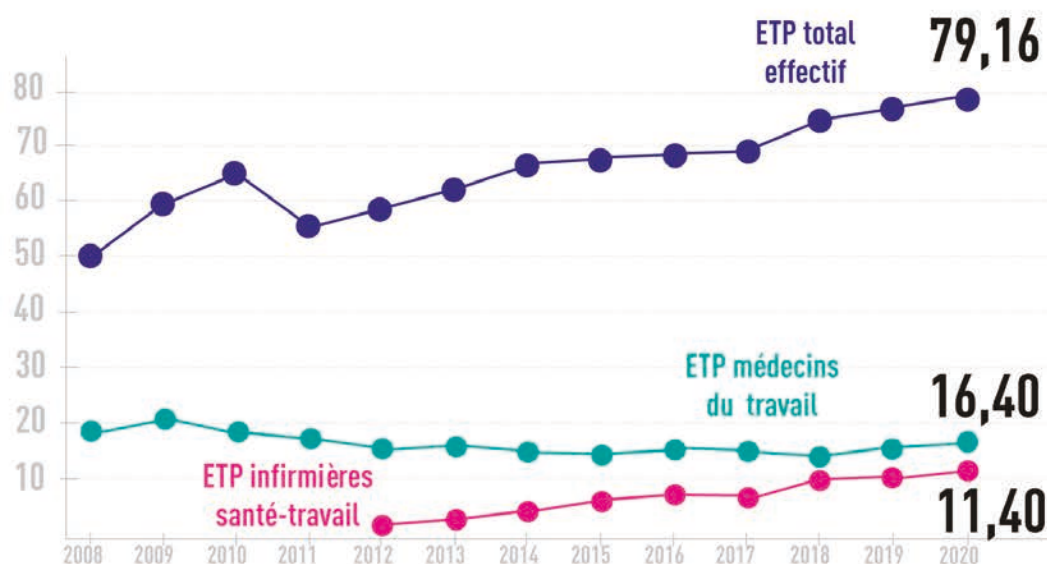
9. Les repères de l'activité médicale et technique

9.1 L'activité médicale

Évolution du nombre de salariés pris en charge



Évolution du personnel du GIST en ETP*



* ETP = équivalent temps plein



30 967 examens médicaux

réalisés par les médecins du travail et les infirmières santé-travail en 2020



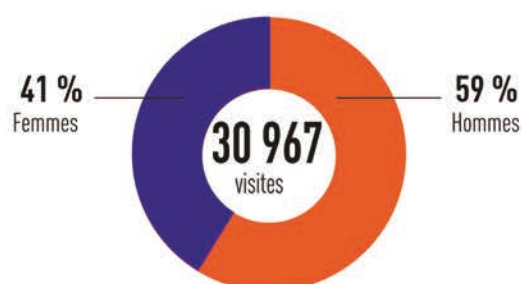
22 480 visites non périodiques

et 8 487 visites périodiques effectuées en 2020

Conclusions des examens médicaux

Type de visite	Embauche	Reprise	Périodique	Autre	Total
Apte	5 136	2 120	2 891	1 437	11 584
Apte avec restriction	3	7	4	0	14
Apte avec aménagement de poste	1	18	1	7	27
Inapte + inapte au poste, mais apte à un autre	0	38	0	8	46
Inapte temporaire	1	11	2	6	20
Inapte à tous les postes dans l'entreprise	1	305	3	60	369
Total visites avec avis	5 142	2 499	2 901	1 518	12 060
Visites d'information et de prévention (VIP) médecins du travail + IDEST + avis différés	7 839	2	3 925	7 141	18 907
TOTAL	12 981	2 501	6 826	8 659	30 967

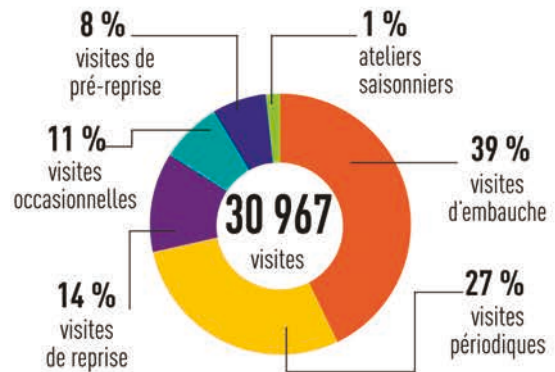
Répartition des examens médicaux par sexe



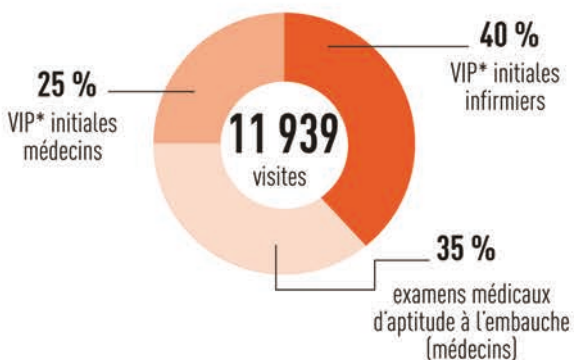
Répartition des examens effectués par type

Types d'examens médicaux / visites (effectués par les médecins du travail et infirmières en santé-travail en 2020)	Nb d'examens effectués en 2020
Visites d'embauche	11 939
Visites périodiques	8 487
Visites de reprise	4 357
Visites de pré-reprise	2 390
Visites occasionnelles	3 572
Ateliers saisonniers	222
Total	30 967

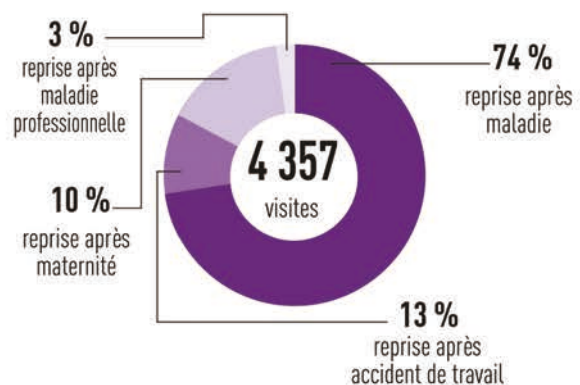
Répartition des examens effectués par type



Répartition des visites d'embauche



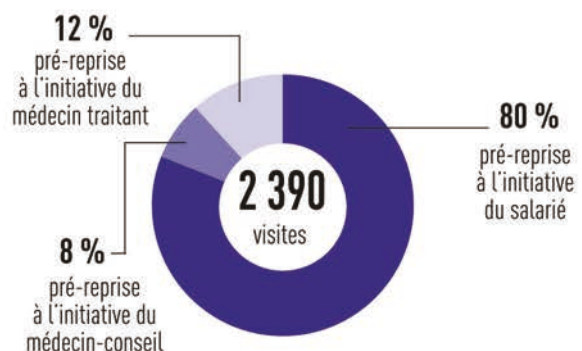
Répartition des visites de reprise



Répartition des visites occasionnelles

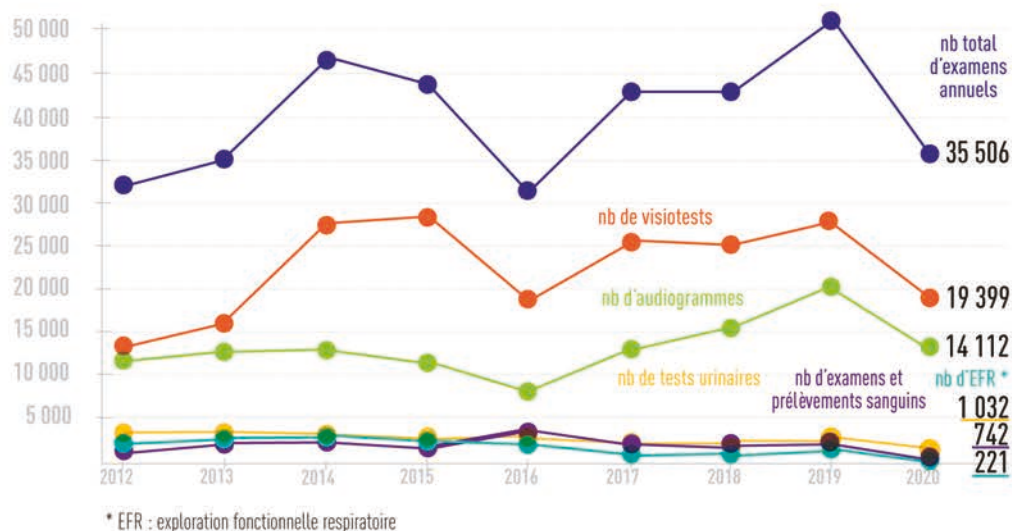


Répartition des visites de pré-reprise

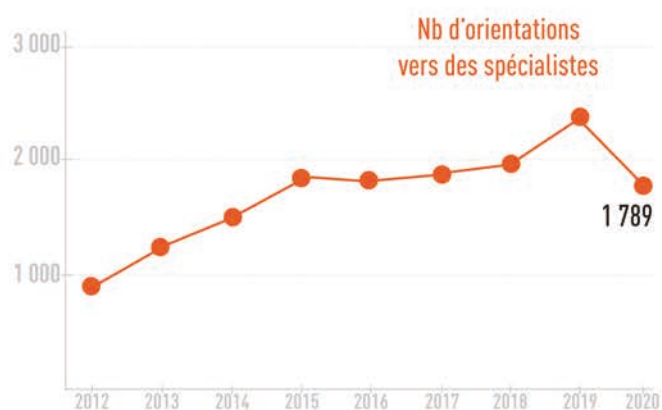


* VIP = visite d'information et de prévention

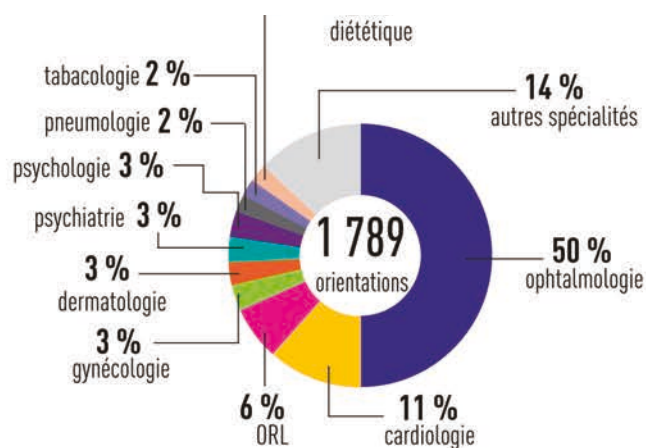
Évolution des examens complémentaires effectués en interne



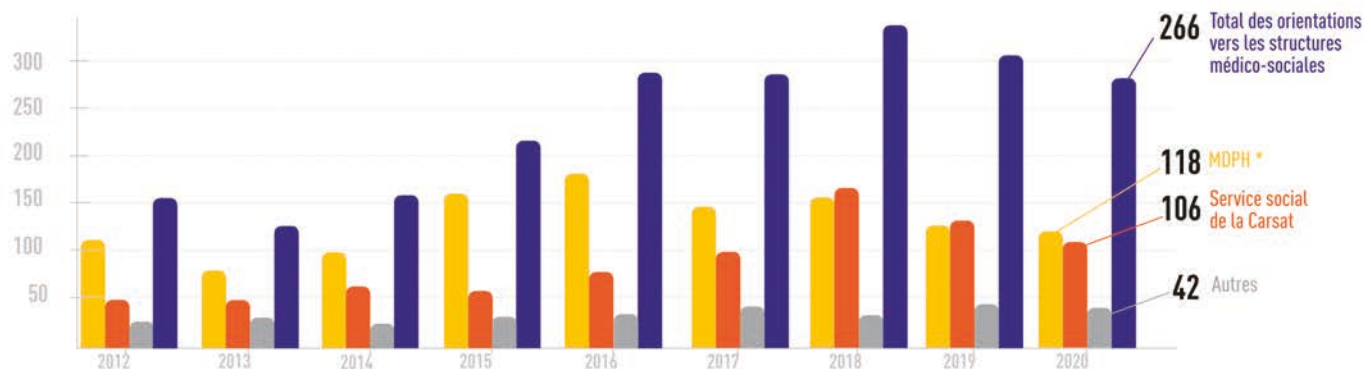
Évolution des orientations vers des praticiens spécialistes



Part des orientations par spécialité



Évolution des orientations vers des structures médico-sociales



*MDPH : maison départementale des personnes handicapées

Tableau des évolutions du nombre de maladies professionnelles déclarées par catégorie

Type	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tuberculose pulmonaire - tab. 40	0	0	0	1	0	2	0	0	0
Silicose - tab. 25	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Chromates - tab. 10	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Surdité professionnelle - tab. 42	0	0	0	5	1	3	2	1	0
Sciatique par vibrations - tab. 97	2	2	1	4	0	0	1	0	0
Sciatique par manutention - tab. 98	6	5	9	3	2	5	3	0	0
Amiante - tab. 30	4	3	10	6	3	6	4	6	1
TMS* - tab. 57	52	68	94	79	71	78	56	80	29
Huiles minérales - tab. 36	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Ciments - tab. 8	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Vibrations tab. 69	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Poussières de fer - tab. 44	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Lésions du ménisque - tab. 79	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Allergie cutanée - tab. 65	1	1	0	0	1	1	1	2	0
Réaction allergique respiratoire - tab. 66	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Lésions prolifératives de la vessie - tab. 15 ter	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Maladies professionnelles provoquées par les résines epoxy - tab. 51	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations - tab. 97	0	0	0	0	0	0	1	2	1
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle - tab. 98	0	0	0	0	0	0	3	2	0
Hémopathies provoquées par le benzène - tab. 4	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Affections professionnelles provoquées par les dérivés halogénés - tab. 12	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Affections cutanées ou affections des muqueuses provoquées par les goudrons de houille - tab. 16	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Extension tableau	0	0	0	0	0	2	3	0	0
Total	69	83	114	100	79	100	78	94	31

* TMS : troubles musculo-squelettiques

Nombre d'entreprises couvertes par une FE*

Nb d'entreprises adhérentes	Nb de salariés suivis	Nb d'adhérents avec une FE*	% d'adhérents ayant une FE	Effectif ou nb de salariés concernés	% de salariés couverts par une FE*	Ancienneté moyenne des FE réalisées en années
6 430	73 312	2 303	36 %	46 195	71 %	3,96

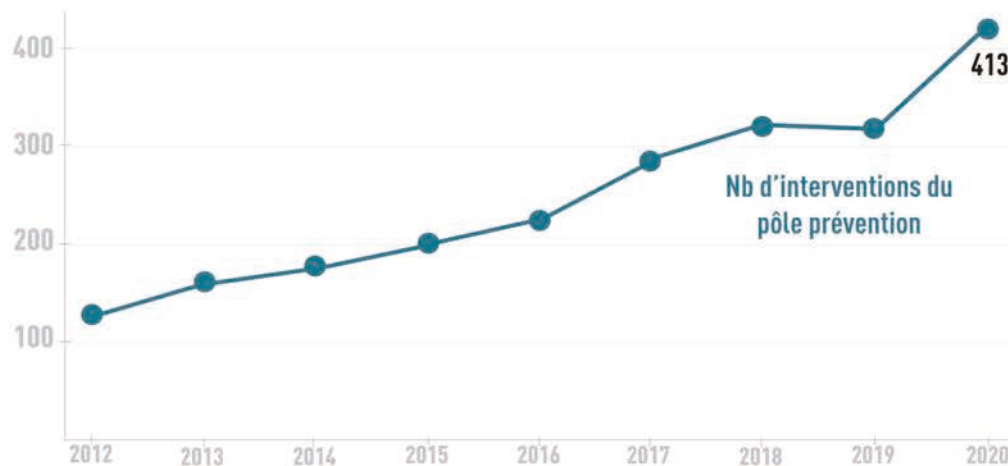
* FE : fiche d'entreprise

En 2020, 3 % de plus de nos entreprises adhérentes (et 1 % de plus de nos salariés suivis) sont couverts par une fiche d'entreprise (FE) par rapport à 2019.

→ Voir le détail au paragraphe 3. activité des ASST

9.2 L'activité du pôle prévention

Évolution des interventions réalisées par le pôle prévention



Entreprises et salariés concernés par les interventions du pôle prévention



413 interventions

de différente nature ont été réalisées auprès de nos adhérents sur toute l'année 2020



355 entreprises

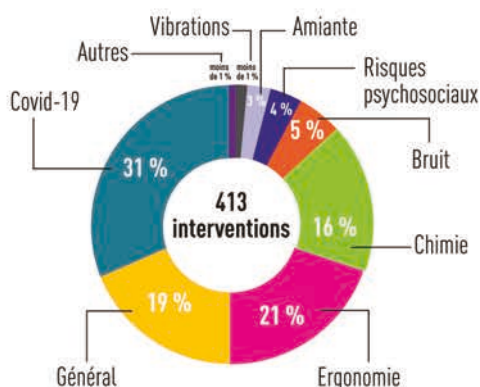
ont été touchées par ces interventions (291 en 2019)



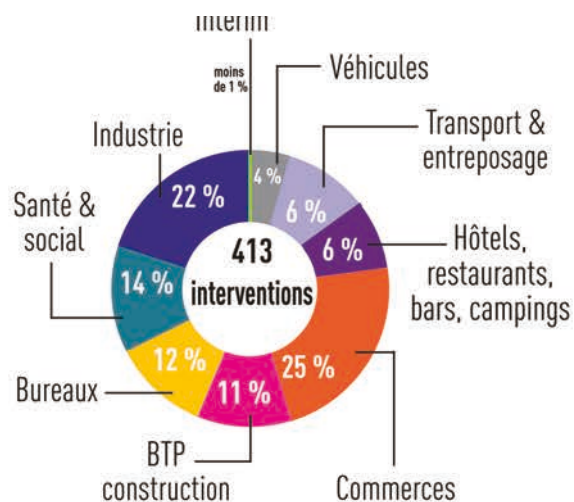
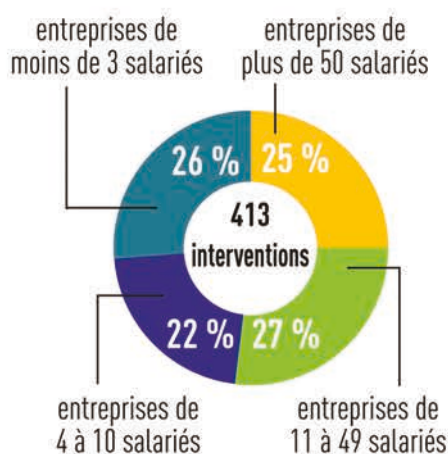
12 245 salariés

sont potentiellement concernés par ces interventions

Répartition des thématiques



Répartition des interventions par taille et secteur d'entreprise



Les ateliers « document unique »

Les ateliers « document unique » (DU) proposent à nos entreprises adhérentes un accompagnement pratique pour la réalisation de leur DU. Ces ateliers ont lieu en principe chaque premier mardi après-midi du mois (de 14h à 17h) et ont pour objectif d'aider les responsables d'entreprise à :

- ▶ comprendre les obligations réglementaires,
- ▶ savoir identifier et évaluer les risques,
- ▶ réaliser un plan d'actions,
- ▶ mettre à jour son DU.

En 2020, 45 participants des entreprises (en majorité des TPE), réparties sur 8 ateliers y ont participé (dont 3 en visio-conférence). Les contraintes sanitaires de l'année 2020 ont conduit l'équipe du pôle prévention à transformer ces ateliers en accompagnement individuel.

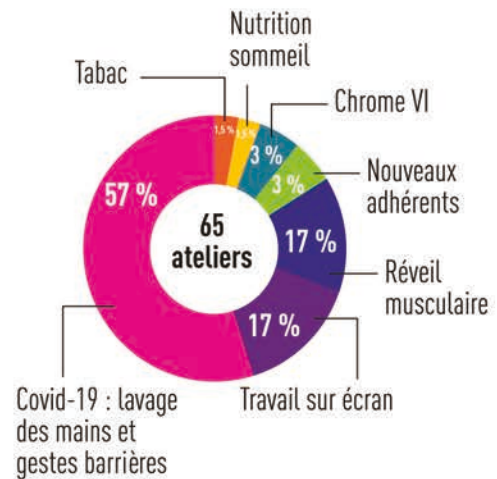


9.3 L'activité des assistantes santé et sécurité au travail

Interventions réalisées par type

Type d'activité	2016	2017	2018	2019	2020
Visites d'entreprise	318	532	379	604	407
Réalisation de fiches d'entreprise	272	399	440	511	377
Mesures indicatives (bruit, éclairage...)	248	369	157	384	225
Études de poste		54	21	38	44
Ateliers de sensibilisation	59	52	45	29	65
Ateliers de prévention collectif des salariés saisonniers	80	92	91	91	20

Répartition des thématiques des ateliers de sensibilisation



Fiches d'entreprises (FE) réalisées



+ 377 fiches d'entreprise

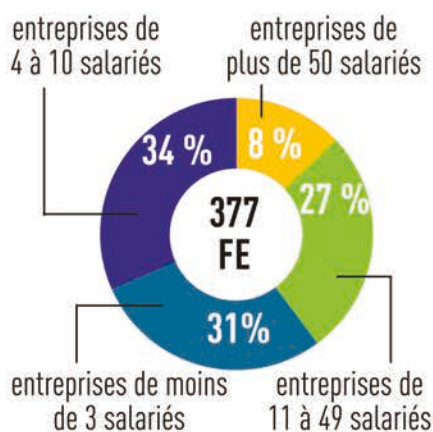
réalisées en 2020



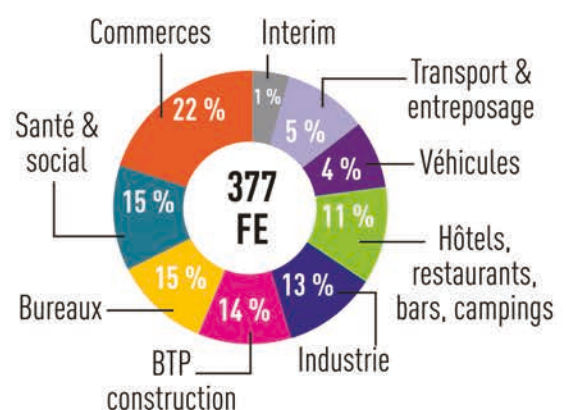
+ 5 900 salariés

touchés sur l'année 2020

Répartition des FE réalisées par taille d'entreprise



Répartition des FE réalisées par secteur d'activité



Total des entreprises couvertes par une FE



36 % des entreprises adhérentes

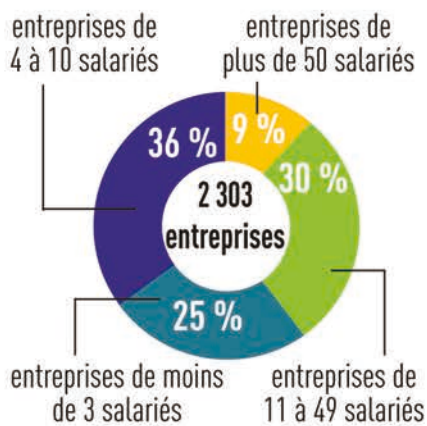
couvertes par une FE fin 2020 (= 2 303 entreprises)



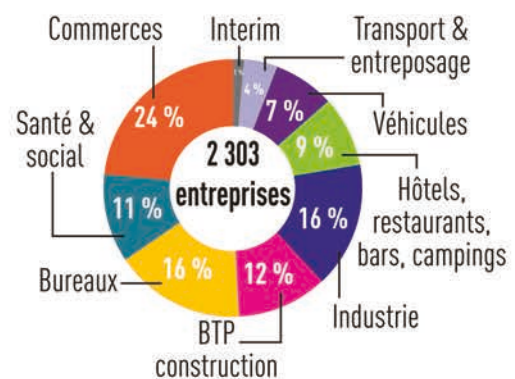
71 % des salariés

couverts par une FE fin 2020 (= 46 195 salariés)

Répartition des entreprises adhérentes couvertes par une FE par taille d'entreprise



Répartition des entreprises adhérentes couvertes par une FE par secteur d'activité



10. Les repères financiers

10.1 L'évolution des cotisations

Les tarifs 2020 ont été votés lors du Conseil d'Administration du 17 décembre 2019. Les membres du Conseil d'Administration ont souhaité le maintien des tarifs en 2020.

Vous trouverez ci-dessous le détail de notre tarification (HT) :

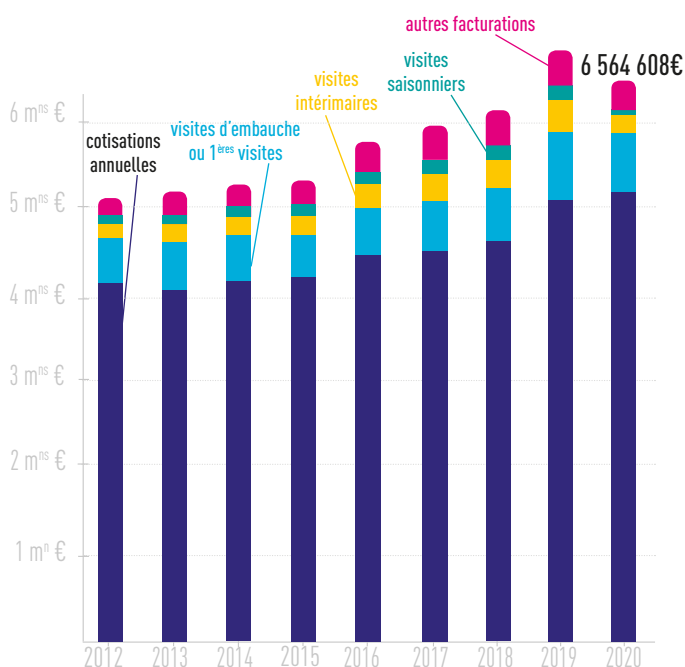
Tarifs HT (en euros)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Adhésions									
Droit d'entrée par entreprise	25	25	25	25	50	50	50	50	50
Droit d'entrée par salarié	20	20	20	20	35	35	35	35	35
Adhérent à la cotisation annuelle									
Cotisation annuelle									
% de la masse salariale	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %
Cotisation minimale	62	62	62	62	65	65	65	65	65
Cotisation maximale	95	95	98	98	104	104	104	106	106
Visites d'embauches et premières visites	62	62	62	62	65	65	65	65	65
Visites d'embauches d'apprentis	46	46	46	46	48	48	48	48	48
Absences non justifiées aux visites	62	62	62	62	65	65	65	65	65
Autres adhérents									
Visites personnel saisonnier	62	62	62	62	65	65	65	65	65
Visites personnel intérimaire	67	67	67	67	73	73	73	73	73

10.2 L'évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2020 s'élève à 6 564 608 euros. Il est en baisse de 4% par rapport à l'an passé, cela s'explique par la Covid.

Nous pouvons remarquer une augmentation de la cotisation annuelle (+1.5%).

Les facturations à l'acte (saisonniers, intérimaires, embauches, personnel INB...), ont diminué de 27.4% en 2020.

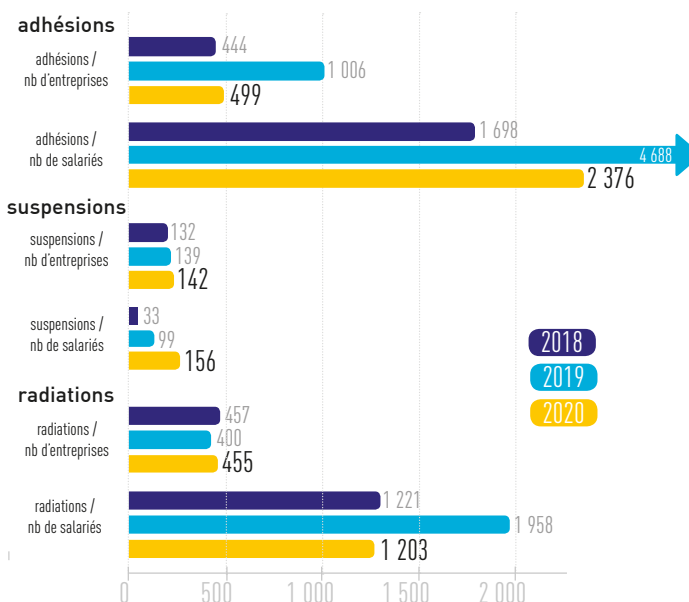


10.3 L'évolution des adhésions, suspensions et sorties

Ci-dessous figure le détail des adhésions, radiations et suspensions de l'année 2020.

Les adhésions 2020 ont fortement diminué par rapport à 2019, année où notre compétence géographique a été étendue au secteur de Blain.

Les suspensions sont stables et les radiations ont augmenté de 14% par rapport à 2019.



10.4 Le compte de résultat 2020

Le chiffre d'affaires, en baisse de 4%, représente 6 564 608 euros. Les achats et charges externes sont en baisse (-10%) et représentent 777 744 euros. La masse salariale représente 4 859 091 euros, charges sociales incluses. Elle est inférieure de 3.3% par rapport à l'an passé. Cela s'explique par la Covid-19.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en augmentation et représentent 527 291 euros.

Le résultat net 2020 présente un bénéfice de 126 116 euros.



	2020	Budget 2020	2019
Cotisations	6 564 608	6 805 000	6 836 436
Achats et charges externes	- 777 744	- 804 200	- 865 857
Valeur ajoutée	5 786 864	6 000 800	5 970 579
Impôts, taxes et versements assimilés	- 272 952	- 261 500	- 199 785
Salaires	- 3 339 051	- 3 551 000	- 3 442 705
Charges sociales	- 1 520 040	- 1 663 000	- 1 583 452
Excédent brut d'exploitation	654 821	525 300	744 637
Autres produits de gestion courante	459	37 000	62
Autres charges de gestion courante	- 29 751	- 40 000	- 27 985
Reprise sur amt, prov. et transferts de charges	105 016	0	15 525
Dotations aux amortissements et provisions	- 527 291	- 455 000	- 487 234
Résultat d'exploitation	203 254	67 300	245 005
Produits financiers	6 609	5 000	9 056
Charges financières	- 41 963	- 45 000	- 49 243
Résultat courant	167 900	27 300	204 818
Produits exceptionnels	4 886	0	184 587
Charges exceptionnelles	- 2 103	0	- 72 091
Résultat exceptionnel	2 783	0	112 496
Impôt sur les bénéfices	- 44 567	- 1 300	- 81 658
Participation des salariés	0	0	- 28 941
RÉSULTAT NET	126 116	26 000	206 715

10.5 Le bilan 2020

	2020			2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	156 085	124 977	31 108	18 773
Immobilisations en cours	71 863		71 863	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	333 490	12 097	321 393	323 453
Constructions	4 270 866	2 207 680	2 063 186	2 357 022
Installations tech., matériel et outillage	466 522	375 668	90 854	76 580
Autres immobilisations corporelles	940 809	675 422	265 387	335 277
Immobilisations en cours				0
Immobilisations financières				
Participations financières	4 265		4 265	4 265
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	0
Actif immobilisé	6 245 301	3 395 844	2 849 457	3 115 371
Avances				0
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	757 787	158 350	599 437	577 183
Autres créances	65 259		65 259	29 254
Valeurs mobilières de placement	389 267		389 267	389 267
Disponibilités	3 091 835		3 091 835	1 504 286
Charges constatées d'avance	18 420		18 420	27 861
Actif circulant	4 322 568	158 350	4 164 218	2 527 852
TOTAL ACTIF	10 567 869	3 554 194	7 013 675	5 643 223

	2020	2019
PASSIF		
Réserves		
Réserve légale	705 949	705 949
Réserves statutaires ou contractuelles	1 568 623	1 361 910
Autres réserves	403 185	403 185
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	126 116	206 714
Capitaux propres	2 803 873	2 677 757
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	75 429	34 833
Provisions	75 429	34 833
Dettes financières		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 978 096	1 601 328
Concours bancaires courants	372	102
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 593	104 397
Dettes fiscales et sociales	1 000 121	1 158 629
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	11 784	43 189
Autres dettes	38 407	22 987
Produits constatés d'avance	0	0
Dettes	4 134 373	2 930 633
TOTAL PASSIF	7 013 675	5 643 223

11. Un nouveau projet de service pour la période 2021-2024

Comme toute structure, grande et petite, le GIST doit s'interroger sur son devenir et son organisation collective au service des adhérents. Mis en place par la loi du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail, le projet de service est un cadre d'actions commun et partagé par tous les acteurs du service (directeur, médecins du travail, équipes pluridisciplinaires, conseil d'administration). C'est un repère pour les entreprises adhérentes et un document-pivot pour les pouvoirs publics, mais aussi pour le GIST dans sa démarche de contractualisation et d'agrément. Il s'appuie sur un diagnostic réalisé à partir de l'analyse des spécificités du territoire et des adhérents, des caractéristiques du GIST, et des moyens dont il dispose, mais aussi des priorités définies dans le plan régional de santé au travail.

Le premier projet de service du GIST, et les différentes actions qui en découlaient, avait été approuvé par le conseil d'administration en mai 2014. Il a permis de nombreuses avancées dans la connaissance du bassin économique et des besoins des entreprises, dans l'approche médicale du suivi individuel de l'état de santé mais aussi des enjeux pluridisciplinaires du pôle prévention pour les plus petites entreprises, dans la stratégie immobilière, le développement des fonctions support et le suivi du dispositif. Les étapes du 1^{er} projet de service ont été évaluées en CMT et présentées en commission de contrôle du GIST.

Le deuxième projet de service du GIST a été validé en conseil d'administration en décembre 2017. Il couvrait la période 2018-2020 dans un contexte profondément renouvelé puisqu'il devait prendre en compte à la fois les évolutions législatives et réglementaires introduites par la loi Travail du 8 août 2016, et les orientations du Plan Santé Travail PRST3 présentées officiellement dans les Pays de la Loire en octobre 2017.

Le troisième projet de service du GIST a été validé par notre conseil d'administration le 17 décembre 2020. Il va couvrir la période 2021-2024, et s'inscrit résolument dans le contexte de l'Accord National Interprofessionnel et de la loi votée en 1^{ère} lecture le 17 février 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail. A partir des besoins exprimés par les entreprises adhérentes, il propose 6 grands axes d'actions prioritaires en milieu de travail qui sont : les salariés désignés compétents - les pratiques addictives - le secteur du nettoyage - l'ergonomie et les RPS - le secteur sanitaire & médico-social - l'exposition aux sources de radon. Le projet de service décline aussi les moyens supports à mettre en œuvre pour y parvenir :

- La politique RH,
- La politique de communication,
- La démarche de progrès AMEXIST,
- Le suivi du projet de service (la méthode, le pilotage, les indicateurs et les outils, sont inscrits dans les fiches-action),
- Le développement du Système d'Information (Infrastructure réseau et bande passante, application métier Trustteam, base documentaire BlueKanGo),
- L'accélération de la transition numérique dans les activités, et de l'adaptation du système d'information pour améliorer la traçabilité des actions et l'exploitation des données,
- La cohésion régionale avec les SSTI des Pays de la Loire, les CPOM, le PRST.

Ce projet de service 2021-2024 qui s'ouvre, se veut innovant et réaliste. Il a été travaillé et préparé tout au long de l'année 2020. Il a pris en compte le bilan des précédents projets de service. Il engage les équipes du GIST à poursuivre notre transformation du service rendu, et doit rendre plus efficaces nos moyens d'en rendre compte.

Le directeur,
Jean-Charles BOUCHY





www.gist44.fr

 <https://twitter.com/cmgist>

 <https://www.linkedin.com/company/gist-44/>



GIST - Siège social - 28 rue des Chantiers
CS 50211 - 44614 Saint Nazaire cedex
tél. 02 40 22 52 42

